

Deuxième édition  
1994-12-15

AMENDEMENT 1  
1998-10-01

---

---

**Technologies de l'information —  
Interconnexion de systèmes ouverts  
(OSI) — Définition du service de  
présentation**

**AMENDEMENT 1: Amélioration de l'efficacité**

iTeh **STANDARD PREVIEW**

*Information technology — Open Systems Interconnection — Presentation  
service definition*  
(standards.iteh.ai)

AMENDMENT 1: Efficiency enhancements  
ISO/IEC 8822:1994/Amd 1:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3a55a64b-dfb7-4be1-ab96-ecbf3647a296/iso-iec-8822-1994-amd-1-1998>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/IEC 8822:1994/Amd 1:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3a55a64b-dfb7-4be1-ab96-ecb3647a296/iso-iec-8822-1994-amd-1-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3a55a64b-dfb7-4be1-ab96-ecb3647a296/iso-iec-8822-1994-amd-1-1998>

© ISO/CEI 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 734 10 79  
E-mail [copyright@iso.ch](mailto:copyright@iso.ch)  
Web [www.iso.ch](http://www.iso.ch)

Version française parue en 2000

Imprimé en Suisse

## Sommaire

|  | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| 1) Paragraphe 2.1.....                           | 1           |
| 2) Paragraphe 8.2.....                           | 1           |
| 3) Article 10.....                               | 3           |
| 4) Paragraphe 10.2.1.....                        | 3           |
| 5) Paragraphe 10.2.1.11.....                     | 3           |
| 6) Nouveau paragraphe 10.2.1.15 <i>bis</i> ..... | 3           |
| 7) Paragraphe 10.2.2.1.....                      | 3           |

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/IEC 8822:1994/Amd 1:1998  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3a55a64b-dfb7-4be1-ab96-ecb3647a296/iso-iec-8822-1994-amd-1-1998>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'Amendement 1 à l'ISO/CEI 8822:1994 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 33, *Services d'applications distribuées*, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Rec. UIT-T X.216/Amd.1.

[ISO/IEC 8822:1994/Amd 1:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3a55a64b-dfb7-4be1-ab96-ecbf3647a296/iso-iec-8822-1994-amd-1-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3a55a64b-dfb7-4be1-ab96-ecbf3647a296/iso-iec-8822-1994-amd-1-1998>

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INTERCONNEXION DE SYSTÈMES OUVERTS (OSI) – DÉFINITION DU SERVICE DE PRÉSENTATION

### AMENDEMENT 1 Amélioration de l'efficacité

#### 1) Paragraphe 2.1

Ajouter les références suivantes par ordre numérique:

- Recommandation UIT-T X.215 (1995)/Amd.1 (1997) | ISO/CEI 8326:1996/Amd.1:1998, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Définition du service de session – Amendement 1: Amélioration de l'efficacité.*
- Recommandation UIT-T X.227 (1995)/Amd.1 (1996) | ISO/CEI 8650-1:1996/Amd.1:1997, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole en mode connexion applicable à l'élément de service de contrôle d'association: spécification du protocole – Amendement 1: Introduction de marqueurs d'extension.*

STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

#### 2) Paragraphe 8.2

Modifier le point a) comme indiqué ci-dessous, avec le texte complémentaire souligné:

- a) les **unités fonctionnelles de session**, telles qu'elles sont définies dans la Rec. UIT-T X.215 | ISO/CEI 8326 et dans la Rec. UIT-T X.215/Amd.1 | ISO/CEI 8326/Amd.1, qui comprennent:
- l'unité fonctionnelle noyau;
  - l'unité fonctionnelle de transmission semi-duplex;
  - l'unité fonctionnelle de transmission duplex;
  - l'unité fonctionnelle de données exprès;
  - l'unité fonctionnelle de synchronisation mineure;
  - l'unité fonctionnelle de synchronisation symétrique;
  - l'unité fonctionnelle de séparation de données;
  - l'unité fonctionnelle de synchronisation majeure;
  - l'unité fonctionnelle de resynchronisation;
  - l'unité fonctionnelle de gestion d'activité;
  - l'unité fonctionnelle de libération négociée;
  - l'unité fonctionnelle d'échange d'informations de capacité;
  - l'unité fonctionnelle de signalisation d'anomalie;
  - l'unité fonctionnelle de transfert de données typées;
  - l'unité fonctionnelle de libération non programmée.

Le choix des unités fonctionnelles de session qui peut être fait dépend des contraintes imposées par le service de session (voir la Rec. UIT-T X.215 | ISO/CEI 8326 et la Rec. UIT-T X.215/Amd.1 | ISO/CEI 8326/Amd.1).

NOTE – La décision quant au choix des unités fonctionnelles à utiliser est prise lors de l'établissement de la connexion de présentation.

**3) Article 10**

Dans le Tableau 2 (Primitives du service de présentation), ajouter Résumé de l'utilisateur à la fin de la liste des paramètres pour la demande P-CONNECT, l'indication P-CONNECT et la réponse/confirmation P-CONNECT.

**4) Paragraphe 10.2.1**

Dans le Tableau 3 (Service P-CONNECT), ajouter une rangée après Données de l'utilisateur:

| Nom du paramètre        | Demande | Indication | Réponse | Confirmation |
|-------------------------|---------|------------|---------|--------------|
| Résumé de l'utilisateur | U       | C(=)       | U       | C(=)         |

**5) Paragraphe 10.2.1.11**

Ajouter le texte souligné suivant à la fin du paragraphe existant:

Ce paramètre donne à l'utilisateur du service PS accès au paramètre Propositions de l'utilisateur du service de session et sa description est celle de ce paramètre dans la Rec. UIT-T X.215 | ISO/CEI 8326 et dans la Rec. UIT-T X.215/Amd.1 | ISO/CEI 8326/Amd.1.

**6) Nouveau paragraphe 10.2.1.15 bis**

Ajouter le nouveau paragraphe suivant:

**10.2.1.15 bis** Le résumé de l'utilisateur est un paramètre qui récapitule le contenu sémantique des données de l'utilisateur, en se référant à une spécification de contexte de couche supérieure.

**7) Paragraphe 10.2.2.1**

Ajouter à la fin de ce paragraphe:

Si le paramètre Résumé de l'utilisateur est présent, le fournisseur du service de présentation peut ou non transmettre la sémantique du paramètre Données de l'utilisateur en communiquant le paramètre Résumé de l'utilisateur à l'utilisateur du service PS appelé plutôt que le paramètre Données de l'utilisateur proprement dit.

NOTE – Si le fournisseur du service PS ne communique pas le paramètre Résumé de l'utilisateur ou si l'utilisateur du service PS appelé n'est pas en mesure d'interpréter le paramètre Résumé de l'utilisateur, c'est le paramètre Données de l'utilisateur qui sera transmis (cela peut faire intervenir un deuxième échange de protocole).

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO/IEC 8822:1994/Amd 1:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3a55a64b-dfb7-4be1-ab96-ecb3647a296/iso-iec-8822-1994-amd-1-1998>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/IEC 8822:1994/Amd 1:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3a55a64b-dfb7-4be1-ab96-ecb3647a296/iso-iec-8822-1994-amd-1-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3a55a64b-dfb7-4be1-ab96-ecb3647a296/iso-iec-8822-1994-amd-1-1998>

---

---

**ICS 35.100.60**

**Descripteurs:** traitement de l'information, échange d'information, interconnexion de réseaux, interconnexion de systèmes ouverts, couche présentation, procédure de transmission de données, procédure de commande.

Prix basé sur 2 pages

---

---